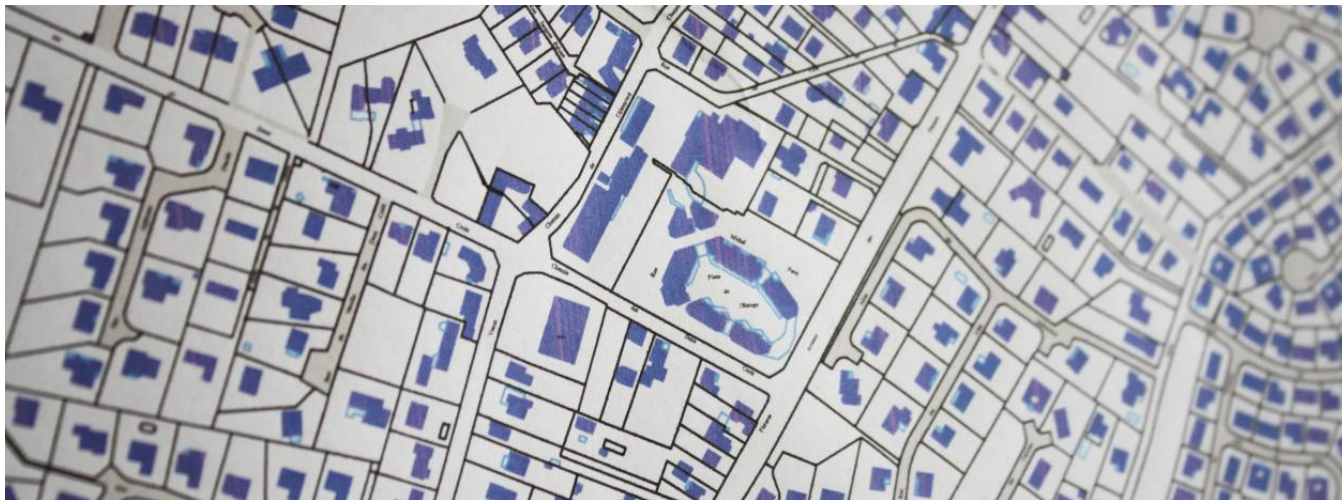


Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU, approuvé le 20 décembre 2012, a été modifié le 4 avril 2016. Les documents relatifs au PLU et à sa modification sont téléchargeables ci-dessous.



Infos pratiques

Le service urbanisme de la mairie vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur, **sans rendez-vous, le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie.

Tél. 01 30 80 07 04.

Nota : Les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

Contact

D'autres annexes sont disponibles auprès du service Urbanisme de la mairie :

Melody Perret-Gentil

Tél. 01 30 80 07 04

urbanisme@mairiesnlb.fr

Documents

[Plan de zonage général](#)

[Plan du centre ville](#)

[Plan du Valmartin](#)

[Plan du Vallon de Chavenay](#)

[Plan du Golf](#)

[Annexe : plan de servitude](#)

[Règlement du PLU 2019](#)

[Rapport de présentation de 2012 du PLU \(2e partie\)](#)

[Rapport de présentation de 2012 du PLU \(1ère partie\)](#)

[Rapport de présentation de la modification du PLU](#)

[Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\) 2019](#)

[Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#)

[Documentation graphique complémentaire](#)

[Périmètre de protection domaine de la Bretèche](#)